

COMPTE-RENDU DE MISSION

Préparé par:	Emina Skroeder, Toulaxay Xayakhom
Lieu :	Tunis, Tunisie
Dates:	10-14 juin 2013
Liste de distribution:	Ministère de la Santé, Instance de coordination nationale (CCM Tunisie), Office National de la Famille et de la Population (ONFP), Société Tunisienne des Maladies Respiratoires et d'Allergologie (STMRA), Direction des Soins de Santé de Base (DSSB), OMS, ONUSIDA, GMS, USAID, Agent Local du Fonds (LFA)

Objectifs de la mission

- Point de situation avec les Unités de gestion des subventions du Fonds mondial en Tunisie
- Discussion avec l'Instance de Coordination Nationale/CCM Tunisie
- Réunion avec les partenaires du Fonds mondial
- Visite au laboratoire régional de Sfax aménagé par le biais de la subvention TUN-810-G02-T
- Rencontre avec l'ATUPRET et visite des différents centres d'activités à Sfax
- Rencontre avec les représentants des populations clés à ATL MST SIDA section de Tunis
- Présentation du Nouveau Modèle de Financement

VIH/SIDA

La Phase 2 de la **subvention TUN-607-G01-H, mise en œuvre par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP)** est arrivée à son terme le 28 février 2013. La mise en œuvre des activités essentielles de cette subvention, en termes de traitement et de prévention entreprises auprès des populations clés, est poursuivie par l'accord conclu au titre du MTF pour une durée de deux ans (1^{er} mars 2013 – 28 février 2015) mis en œuvre par le BP/ONFP, avec le soutien de quatre Sous-récepteurs/SR (ATL/MST SIDA, ATIOS, ATUPRET, DSSB,).

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les points principaux abordés à l'occasion de diverses réunions et échanges avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme VIH/SIDA financé par le Fonds mondial.

L'équipe du Fonds mondial s'est entretenue avec l'Unité de gestion du programme, en présence du Président Directeur Général de l'ONFP, et a saisi cette occasion afin de vivement saluer l'engagement de l'ONFP dans la bonne mise en œuvre du programme, et de discuter d'un certain nombre de points restant en suspens, dont les principaux aspects sont résumés ci-dessous.

- **Transferts de fonds de l'ONFP vers la DSSB ainsi que le CCM** : La délégation du Fonds mondial a remercié l'ONFP pour le rôle par l'institution en tant que récepteur/gestionnaire des financements du Fonds mondial alloués au CCM, ainsi que de la DSSB (à la fois dans le contexte de la subvention TUN-607-G01-H, mais également de la subvention TUN-810-G02-T). Tout en remerciant l'ONFP pour sa diligence à ce sujet, ainsi que comprenant pleinement les exigences de bonne gestion qui sont les siennes, la délégation du Fonds mondial a demandé à l'ONFP de poursuivre ses efforts afin de faciliter les opérations de transferts de fonds envers ces entités. L'équipe du Fonds mondial a également indiqué qu'elle se tient à la pleine disposition de l'ONFP pour tout complément d'information nécessaire dans le cadre de ces transactions.

- Clôture partielle de la subvention TUN-607-G01-H : Alors que le champ des activités de la subvention a été réduit dans le cadre du MTF, il convient de procéder à la clôture partielle d'un certain nombre de volets d'activité.

Point d'action : Dans le cadre de cet exercice, il a été rappelé qu'il est important que :

- o Les états financiers soient rapprochés au 28 février 2013, et que les balances de trésorerie restant au niveau de certains des SR soient remboursées à l'ONFP dans les meilleurs délais – L'ONFP est priée de bien vouloir transmettre au Fonds mondial un point de situation à ce sujet dès que possible.
 - o Il a été noté que certains des actifs, principalement les véhicules mis à la disposition des unités régionales et du Ministère de la Santé Publique, acquis avec le financement du Fonds mondial sur la subvention TUN-607-G01-H n'ont pas été répertoriés de manière adéquate, et que leur affectation doit être clarifiée. L'équipe du Fonds mondial a par conséquent demandé à l'ONFP de faire son possible de mettre en place une équipe dédiée qui puisse procéder à cet exercice a donc été discutée. Il conviendra, une fois ces actifs répertoriés, de transmettre au Fonds mondial une proposition de transfert vers les entités désignées. Nous saisissons cette occasion afin de rappeler à l'ONFP qu'il convient que cette proposition doit être endorsed par le CCM. Merci de bien vouloir trouver des informations complémentaires dans le Guide des Opérations du Fonds mondial : <http://www.theglobalfund.org/en/library/guidelinestools/>, dont le chapitre VI traite des questions liées aux clôtures de subventions
- Engagements restant en suspens : Il a été discuté au cours de la mission de la nécessité de procéder à la réconciliation/compilation de l'ensemble des engagements et retenues de garantie restant en suspens dans le cadre de la subvention, en particulier dès lors que certains d'entre eux sont liés à la Phase 1 du programme.
Point d'action : Comme mentionné dans la lettre de gestion transmise à la fin du mois de juin, il convient que l'ONFP, en consultation avec les SR concernés, dresse la liste des engagements et retenues de garanties relatives aux années 1 à 5 du programme. L'ONFP est priée de bien vouloir transmettre un point de situation au Fonds mondial à ce sujet dans les meilleurs délais. En lien avec cette question, il convient que la situation liée à l'achat de médicaments pour un montant de \$94,503 en quantité trop importante suite à une erreur de commande au cours de la Phase 1 du programme soit résolue.
Point d'action : Il conviendrait que cette situation fasse l'objet d'une discussion avec la DSSB ainsi que la PCT afin que les reçus correspondants puissent être examinés par l'ONFP et que la situation soit présentée au Fonds mondial.
 - Gestion des stocks : Alors que le plan GAS attendant à l'accord de MTF a été approuvé consécutivement à la mission du Fonds mondial, il a été noté de manière générale qu'il conviendrait de renforcer les mécanismes et capacités en termes de gestion des stocks, en particulier au niveau de la DSSB. L'équipe pays encourage les diverses parties prenantes à poursuivre leurs efforts en vue d'une gestion rationnelle et pérenne des stocks de médicaments et de produits de santé, comme mentionné dans la lettre de gestion adressée à l'ONFP accompagnant l'approbation du plan GAS. La réactivation du comité horizontal chargé de la question des ARV a été saluée par l'équipe du Fonds mondial qui a encouragé les partenaires concernés à poursuivre la discussion de fonds ainsi engagée à ce sujet. L'équipe du Fonds mondial a également souligné l'importance de la mise à jour des protocoles de traitement au niveau national, ainsi que les efforts entrepris en vue de la gestion globale/nationale des ARV. A ce sujet, il serait important que la DSSB récolte de manière régulière les données nécessaires à cet effet, afin de les transmettre aux partenaires concernés et d'augmenter la visibilité en termes de la gestion des ARV. Ces aspects feront par ailleurs l'objet de davantage de discussions au cours de la prochaine mission du Fonds mondial prévue pour le mois de septembre prochain.
 - Coordination des activités de prévention : Il a été noté que, dans le cadre du MTF, il est important que les activités de prévention entreprises par les trois SR auprès des populations clés fassent l'objet d'une coordination rigoureuse, afin d'éviter toute duplication ou chevauchement et de ce fait maximiser l'impact de ces interventions très importantes. Il convient également, de manière générale, que les activités des diverses associations soient davantage concertées, afin de les harmoniser et d'ainsi maximiser leur portée en termes à la fois qualitatifs et géographiques dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie intégrée. Il a été noté qu'une telle démarche participerait également aux efforts entrepris afin d'augmenter le taux de dépistage qui reste actuellement trop faible en Tunisie.
Point d'action : Il a été recommandé que l'exercice de cartographie des interventions se poursuive, afin de délimiter les interventions non seulement en termes de couverture géographique, mais

également de domaine d'intervention/populations clés visées par ces activités. Merci de bien vouloir par ailleurs associer le CCM, le Programme national, ainsi que les autres partenaires concernés à cette réflexion de fonds.

En lien avec cette question, il a été souligné que la gestion de l'unité mobile de dépistage et de conseil dans le cadre du MTF, et qui sera utilisée par les trois ONG en question, représentera un exercice de coordination intéressant. En effet, et dès lors que cette activité représente un projet pilote, il est capital que la coordination entre les diverses parties prenantes soit systématique et planifiée au préalable afin de maximiser la portée de cet investissement.

Point d'action : A cet égard, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre un plan d'action conjointement développé par l'Unité de gestion et les SR (incluant stratégies, répartition des rôles et responsabilité) avec pour objectif de couvrir un maximum de secteurs, de zones géographiques, afin que cette unité puisse au mieux les populations clefs.

- **Centres de Conseil et de Dépistage Anonyme et Gratuit (CCDAG) :** L'équipe du Fonds mondial a pu assister à la séance de formation destinée aux CCDAG, ainsi qu'à la présentation des conclusions de l'évaluation récemment conduite quant à leurs activités. A cette occasion, la mise en œuvre concrète des recommandations issues de cette évaluation a été encouragée, de même que l'élaboration d'un plan d'action en ce sens développés par le Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA, en collaboration avec les diverses parties prenantes concernées. A cette occasion, l'importance de supervisions régulières du Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA des activités conduites au niveau des CCDAG a été rappelée aux diverses parties prenantes.
- **Rencontre avec les Sous-Récepteurs :** Au cours de sa mission, l'équipe du Fonds mondial a eu le plaisir de s'entretenir avec les équipes des SR impliqués dans la mise en œuvre du MTF, qu'elle remercie ici infiniment pour leur engagement dans la lutte contre le VIH/SIDA, ainsi que pour leur disponibilité à cette occasion.
 - o L'équipe du Fonds mondial s'est rendue à Sfax, où elle a pu rencontrer les travailleuses du sexe légal bénéficiant des activités de prévention dispensées par ATUPRET. A cette occasion, ces dernières ont pu partager avec l'équipe du Fonds mondial certains des défis auxquelles elles font face tels que : défaut de couverture sociale et médicale, stigmatisation, conditions sécuritaires, manque de possibilités de réinsertion.
 - o A Sfax également, l'équipe du Fonds mondial a pu visiter le Centre Espace Jeunesse et Vie qui renferme un CCDAG, ainsi que le Centre Ecoute et Aide également opérés par ATUPRET, où sont accueillis des usagers de drogues par injection, ce qui a représenté une occasion pour l'équipe du Fonds mondial de prendre davantage connaissance des défis rencontrés en termes de la prise en charge de cette population clé.
 - o Enfin, l'équipe s'est entretenue avec un groupe de personnes vivant avec le VIH/SIDA, ainsi que des éducateurs pairs et représentants du groupe des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes dans les locaux de l'ATL/MST SIDA. Ceci a représenté l'occasion pour l'équipe de recueillir les impressions de ces partenaires relativement aux défis rencontrés dans le cadre des activités de conseil et de sensibilisations actuellement conduites dans le contexte de la Tunisie, et d'également discuter de l'opportunité pour les représentants des populations clés de participer de manière plus active dans le cadre du CCM.
- **Questions transversales :** Un certain nombre de questions transversales ont été abordées au cours de la mission du Fonds mondial et nécessitent l'appui du Ministère de la Santé ainsi que des divers partenaires concernés:
 - o Comme mentionné lors de notre précédente mission, il serait opportun de réviser la directive portant sur l'accès universel aux traitements antirétroviraux afin que les personnes non-tunisiennes vivant avec le VIH/SIDA et résidentes en Tunisie puissent être prises en charge dans la file active et avoir accès aux soins nécessaires. Dans ce cadre, et afin d'estimer les besoins correspondants, il serait également intéressant de disposer de données statistiques concernant le nombre de personnes concernées.
 - o La nécessité de renforcer les capacités du Programme national de lutte contre le VIH/SIDA (PNLS) a été discutée avec les divers partenaires rencontrés. Ceci est, par exemple, essentiel afin d'assurer la supervision régulière des activités de prévention, dépistage et traitement mises en œuvre dans les régions de manière régulière et selon un planning préétabli, ainsi qu'en termes de la coordination de la réponse nationale contre le VIH/SIDA.
 - o Enfin, l'équipe pays souhaiterait saisir cette occasion afin de rappeler que la Pharmacienne recrutée au niveau de la DSSB sur le financement du Fonds mondial a été recrutée **uniquement** pour travailler sur les programmes VIH/SIDA et tuberculose financés par le

Fonds mondial. Il importe par conséquent que les programmes nationaux contre le VIH/SIDA et la tuberculose coordonnent davantage la charge de travail et établissent un planning des activités afin d'utiliser au mieux cette ressource humaine.

TUBERCULOSE

Les deux programmes financés par le Fonds mondial, respectivement mis en œuvre par la **Direction des Soins de Santé de Base** (TUN-810-G02-T - DSSB) et la **Société des Maladies Respiratoires et d'Allergologie** (TUN-810-G03-T - STMRA), ont débuté le 1er avril 2010, et représentent le seul exemple de programme conjointement mis en œuvre par une organisation gouvernementale et une organisation non-gouvernementale dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient. La Phase 2 de ces subventions a débuté le 1er septembre 2012, et se terminera le 28 février 2015.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les points principaux abordés à l'occasion de diverses réunions et échanges avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des programmes contre la tuberculose financés par le Fonds mondial en Tunisie.

L'équipe du Fonds mondial s'est entretenue avec les diverses parties prenantes ainsi que les équipes des Unités de gestion des subventions tuberculeuses de la Série 8 (DSSB et STMRA), en présence de leurs responsables respectifs ainsi que de la Représentante du Programme National de Lutte contre la Tuberculose. Elle tient par la présente à les remercier pour leur engagement et leur diligence dans le cadre de la mise en œuvre des activités financées par ses subventions.

- **Planning des formations dispensées par la STMRA** : L'équipe du Fonds mondial a salué les efforts entrepris par l'équipe de gestion de la STMRA afin de rattraper les retards initialement encourus quant à l'organisation et la conduite des sessions de formation. L'équipe du Fonds mondial a indiqué à la STMRA qu'il serait possible, si nécessaire, de revoir le planning des formations et le cadre de performance afin de tenir compte du nombre important de participants, de la disponibilité des participants et des modérateurs afin de garantir qu'elles puissent se dérouler selon les plans arrêtés. Il a par ailleurs été rappelé qu'il importe que le planning des formations soit partagé avec les diverses parties prenantes aussi tôt que possible afin qu'elles puissent s'organiser en conséquence, et qu'il est également important que des critères clairs soient transmis aux entités invitées concernant le sujet de la formation, ainsi que le nombre de places disponibles afin de garantir qu'au-delà du nombre de participants, la qualité et l'impact des formations soit maximisées.
Point d'action : L'équipe pays note que, depuis sa mission, la STMRA lui a transmis une demande d'ajustement du planning de formation – Cette demande est en cours d'étude et une réponse sera transmise à la STMRA dès que possible.
- **Etudes mises en œuvre par la STMRA** : Tout en reconnaissant l'importance des études envisagées dans le cadre du programme, l'équipe du Fonds mondial a rappelé qu'il importe qu'elles soient aussi utiles/d'application concrète que possible, au vu des circonstances prévalent dans le pays.
Point d'action : De ce fait, la délégation du Fonds mondial a prié la STMRA de collaborer avec la DSSB et les partenaires concernés afin de revoir, si nécessaire, le champ de ces études dès lors qu'il s'agit d'en maximiser l'impact et l'utilité. A cet effet, il conviendrait que les termes de références attenants à ces études soient éventuellement revus. La STMRA est priée de bien vouloir transmettre un point de situation, ainsi qu'un échéancier concernant la mise en œuvre de ces différentes études au Fonds mondial.
- **Finalisation des travaux d'aménagements** : L'équipe du Fonds mondial a pu visiter le laboratoire régional de Sfax et a pu constater les progrès importants accomplis en termes des travaux d'équipement entrepris dans le cadre de la subvention TUN-810-G02-T. L'équipe du Fonds mondial souhaite réitérer ses félicitations à l'Unité de gestion de la DSSB pour son suivi régulier de ces activités au cours de cette dernière année, ayant ainsi permis de rattraper les retards encourus depuis la Phase 1 de la subvention. Elle a également encouragé cette dernière, ainsi que les partenaires concernés, à poursuivre leurs efforts en ce sens afin que l'ensemble de ces travaux soient finalisés dans les mois à venir. L'équipe du Fonds mondial a par ailleurs indiqué qu'elle serait ravie d'assister, si opportun/organisé, à l'inauguration de l'une de ces structures au cours des prochains mois.
Point d'action : Etant donné les progrès accomplis, il a été convenu qu'il n'était plus nécessaire que l'Unité de gestion transmette des rapports de progrès mensuels au Fonds mondial. Il a cependant été convenu qu'elle tiendrait l'équipe pays informée, de manière régulière, concernant l'avancée de ces travaux, le franchissement de toute étape importante, et autre problème éventuel.
- **Achat hors-taxe** : Une question liée au prix d'achat hors-taxe de matériels pour la culture BK en milieu liquide a été soulevée lors de la réunion avec les représentants de l'Hôpital de Sfax dès lors

que l'un des bons de commande n'a pas été émis par l'intermédiaire de la DSSB qui bénéficie d'exemption de taxes, alors que l'Hôpital lui-même ne bénéficie pas de ce statut.

Point d'action : Il a été convenu que cette question serait posée de manière formelle au Fonds mondial, afin qu'un retour soit transmis au BP à ce sujet.

- **Stratégie de sortie :** Comme lors de la rencontre tenue en marge de l'Assemblée mondiale de la santé, la question de la stratégie de sortie/transition dès lors que la Tunisie n'est pas éligible pour cette composante dans le cadre du Nouveau Modèle de Financement. Il a par conséquent été discuté de l'importance non seulement de poursuivre les efforts en vue de la maximisation de l'impact des subventions en cours jusqu'à leur terme en février 2015, mais également d'anticiper cette échéance afin d'assurer la pérennité des activités entreprises et d'assurer que la bonne prise en charge des patients n'en sera pas affectée.

INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE/CCM TUNISIE

L'équipe du Fonds mondial s'est entretenue avec les membres de l'Instance de Coordination Nationale (CCM) de la Tunisie, et souhaite encore remercier le CCM pour son concours quant à l'organisation de sa mission. Les progrès importants accomplis par le CCM dans le cadre de sa réforme passée ont été salués, ainsi que ses efforts continus en vue de l'amélioration de son fonctionnement, comme en atteste la demande d'assistance technique présentée auprès de Grant Management Solutions (GMS), avec l'appui du Gouvernement américain. L'équipe du Fonds mondial salue cette démarche en cours, qui permettra au CCM de renforcer davantage ses capacités, entre autres, en termes de supervision (*oversight*) des subventions, ainsi que de la représentativité/participation des populations clés et des secteurs dans le cadre des activités du CCM. Lors de ces discussions avec le CCM, l'équipe du Fonds mondial a noté les principaux points suivants :

- **Autonomie financière :** La question de l'autonomie financière du CCM a été discutée avec le Secrétariat du CCM, ainsi qu'avec l'ONFP. Cette autonomie devrait devenir effective dans le cadre de l'accord de financement du CCM en cours de développement pour la période 2013-2015.
- **Accord de financement du CCM :** Au cours de sa mission, l'équipe du Fonds mondial a pu résoudre quelques questions techniques restant en suspens quant aux rapports des dépenses du CCM. Cette question ayant depuis été finalisée, le Fonds mondial est en train d'étudier la proposition de budget présentée par le CCM afin de lui transmettre un retour et de finaliser l'accord de financement correspondant dans les meilleurs délais pour la période 2013-2015.
- **Participation du Ministère de la Santé :** L'équipe du Fonds mondial remercie par ailleurs le Ministère de la Santé d'avoir accueilli la réunion du CCM dans ses locaux lors de sa mission, et se réjouit de la poursuite de notre collaboration à ce sujet. De manière générale, l'importance de la participation active du Ministère de la Santé dans le cadre du CCM a été discutée, dans le cadre de la bonne mise en œuvre et du suivi des subventions du Fonds mondial, dans le cadre de la coordination de la réponse nationale contre la tuberculose et le VIH/SIDA en Tunisie.
- **Fonction de suivi stratégique de la mise en œuvre :** Il a été rappelé lors de la mission qu'il est important que le CCM Tunisie renforce son rôle en termes de la supervision et du suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, et a également rappelé qu'il importe que le Comité de suivi stratégique du CCM participe aux réunions tenues lors des séances de restitutions du LFA avec le BP et le SR.
- **Participation des différents secteurs :** Lors de diverses réunions, il a été noté qu'il était important que l'ensemble des secteurs soient représentés, et activement impliqués, dans les discussions du CCM. Plus particulièrement, il a été noté qu'il est important que les représentants des populations clés soient plus activement impliqués dans les diverses forums de discussions et groupes de travail du CCM, et qu'il était également souhaitable que la participation des partenaires bilatéraux soient renforcée.

NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

La délégation du Fonds mondial a eu l'occasion de discuter, au cours des réunions tenues avec les différents partenaires, du Nouveau Modèle de Financement du Fonds mondial, dans le cadre duquel la Tunisie aura accès au financement du Fonds mondial relativement aux interventions destinées aux

populations clés dans le cadre du VIH/SIDA. Prière de bien vouloir trouver ci-joint la présentation donnée par l'équipe du Fonds mondial lors de la réunion du CCM. Suite à cet exposé, les éléments suivants ont par ailleurs été discutés:

- Engagement du « Dialogue Pays » inclusif et transparent, afin de réunir et de consulter les divers partenaires concernés, et d'échanger avec eux quant aux axes stratégiques et prioritaires dans le cadre de la lutte contre les trois maladies, sur la base des plans stratégiques nationaux et des analyses d'écart conduites en termes programmatiques et financiers.
- Révision et mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA, en collaboration avec les partenaires techniques, et disponibilité de données épidémiologiques fiables, afin qu'elle puisse être exploitée dans le cadre du Dialogue Pays et de l'élaboration de la note conceptuelle.
- Le rôle du CCM, au côté des autres partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA et du Ministère de la Santé, sera particulièrement important dans le cadre du Dialogue Pays, dès lors qu'il aura pour rôle, entre autres, de coordonner l'élaboration de la note conceptuelle ainsi que de désigner le/s Récipiendaire/s Principal/aux. A ce sujet, il pourrait être intéressant de constituer un « comité de sélection » indépendant, et de fixer au préalable des critères de sélection assurant la transparence du processus.
- Les critères d'éligibilité relatifs aux CCM, dont celui ayant trait à la gestion des conflits d'intérêts, restent pleinement applicables dans le contexte du Nouveau Modèle de Financement.

Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à visiter notre site Internet, qui est régulièrement mis à jour : <http://www.theglobalfund.org/en/activities/fundingmodel/>.

QUESTIONS TRANSVERSALES :

Un certain nombre de questions transversales résumées ci-dessous ont été discutées avec les différents partenaires rencontrés au cours de la mission du Fonds mondial :

- ***Protocole de communication*** : Dans le but de mieux coordonner et synchroniser les efforts entrepris et les actions dans la mise en œuvre des programmes, la délégation du Fonds mondial a rappelé les principaux aspects du protocole de communication recommandé par le Fonds mondial. En effet, il convient que toute demande ou question soit en premier lieu transmise au Fonds mondial, en veillant à mettre l'équipe du LFA en copie. Il convient également que les rapports de progrès/demandes de décaissement (PU/DR) soient transmis dans les délais impartis, en premier lieu au Fonds mondial, en veillant à mettre le LFA ainsi que le CCM en copie.
- ***Utilisation du logo du Fonds mondial*** : Les principes de l'utilisation du logo du Fonds mondial par les BP et autres entités de mise en œuvre ont été rappelés, en ligne avec les conditions et termes standards applicables aux accords de subvention. Ces principes peuvent être trouvés sur le site internet du Fonds mondial (*The Global Fund Identity Guidelines for External Partners*, <http://www.theglobalfund.org/en/library/guidelinestools/>). L'équipe pays contactera les BP ainsi que le CCM prochainement afin de discuter de l'opportunité de conclure des accords séparés concernant l'utilisation du logo du Fonds mondial sur certains documents/supports s'ils le désirent.

Annexes :

- Agenda de la mission
- Présentation donnée concernant le Nouveau Modèle de Financement